

LES POSTES BELGES PENDANT LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE

L'entrée en guerre de la Belgique

Le 2 août 1914, l'Empereur d'Allemagne lança un ultimatum au Gouvernement belge et exigea pour les troupes allemandes le libre passage sur le territoire belge. Le lendemain, le Gouvernement belge répondit qu'il rejetait l'ultimatum et que la neutralité du pays devait être respectée. Le Gouvernement avait ordonné la défense territoriale contre toute invasion. Le 4 août 1914 les premières troupes allemandes franchissent nos frontières. La première guerre mondiale commençait pour la Belgique.

Après deux mois et demi de combats acharnés les Allemands occupaient la quasi totalité de notre territoire.

Les 8 et 9 octobre 1914, les défenseurs abandonnèrent Anvers et se retirèrent au-delà de l'Yser. Après avoir inondé la plaine de l'Yser la guerre de position commença. Le cauchemar allait durer quatre ans.

Le Gouvernement belge en exil

Forcé par les circonstances, le Gouvernement était obligé de quitter le sol national. Le 10 octobre 1914, le ministre Charles de Brocqueville demanda au Gouvernement français l'hospitalité pour le Gouvernement et son armée.

Vu que la Belgique et l'Angleterre entretenaient d'étroits liens d'amitié, le choix d'une ville portuaire était l'évidence même.

Le Havre offrait le double avantage d'une bonne liaison avec le front et l'Angleterre. Le Gouvernement français répondit qu'il accueillerait de tout cœur le Gouvernement belge, tout en lui garantissant l'exercice de son plein pouvoir de souveraineté et que l'armée belge jouirait des mêmes droits que l'armée française.

Ce sera finalement la commune de St-Adresse, à proximité du Havre, qui abritera pendant quatre ans le Gouvernement belge.

A l'origine, St-Adresse était un petit port de pêche qui était devenu une station balnéaire mondaine. Les nombreux hôtels et villas étaient l'idéal pour héberger la colonie belge.

Par ailleurs, les propriétés qui appartenaient aux ressortissants allemands pouvaient être réquisitionnées par notre Gouvernement.

Le 13 octobre 1914, les paquebots "Pieter Deconinck" et "Jan Breydel" quittèrent Ostende avec à leur bords les ministres belges et un nombre de hauts fonctionnaires.

L'arrivée du Gouvernement belge à St-Adresse

Par décret spécial, le bénéfice de l'extraterritorialité fut accordé au Gouvernement belge. Quasiment tous les ministres et hauts fonctionnaires logeaient à St-Adresse. "L'Hostellerie", un manoir en style normand, abrita les ministres Carton de Wiart, Davignon, Pouillet, Renkin, van de Vijvere, Hubert et Berryer, ainsi que leur famille. Les ministres Helleputte, Liebert et Vandevelde étaient logés dans un immeuble sur la place Frédéric Sauvage, le ministre Segers résidait à la route Albert 1er. La "Villa Villeroi" abrita le corps diplomatique. Les ministres plénipotentiaires, légats et attachés militaires des autres nations, étaient logés à l' "Hôtel des Régates". Le Ministre de la Guerre, Ch. de Brocqueville préféra installer son quartier général à Dunkerque. En février 1916, son quartier général était transféré à St-Pierrebroucq. Au mois de septembre 1916, il devint l'hôte du baron Cochin au château de Steenebourg à Socx.

Les liaisons entre le Ministre de la Guerre, le grand quartier général et le Gouvernement belge étaient assurées par un courrier spécial.

Le bureau de poste de St-Adresse

Vu que le Gouvernement belge jouissait de l'extraterritorialité et de toutes les prérogatives d'un gouvernement régulier, il ouvrit un bureau de poste à St-Adresse le 18 octobre 1914. Il fut établi provisoirement avenue des Régates, à côté du bureau de poste français de Nice-Havrais. Le 15 octobre 1915, le nouveau bureau de poste ouvrit ses portes place Frédéric Sauvage, à "l'Hôtel Dufoyel ou Palais des Ministres".

LES TIMBRES A DATE

Le premier timbre à date (type I)

Comme le bureau de poste belge ne disposait d'aucun timbre à date, le bureau central du Havre lui fournit un de ses cachets.

Le texte de ce cachet était libellé : "LE HAVRE/SEINE INFRE". Une cassure au-dessus du premier E de LE HAVRE, indique qu'il s'agissait d'un timbre à date usagé. Ce timbre à date ne fut employé que jusqu'au 22 octobre 1914 inclus.

Le timbre à date commémoratif (type II)

Afin de commémorer l'ouverture du bureau de poste belge de St Adresse, le Gouvernement belge redemanda le timbre à date qui avait été fourni le 18 octobre 1914 par le bureau central du Havre. Il mit à leur disposition un timbre à date similaire, mais qui n'avait pas de brisure dans le cercle. En plus, ce cachet ne comporte pas de levée horaire, mais une étoile à six branches.

Les timbres à date belges (type III)

A partir du 23 octobre 1914 le bureau belge disposait de trois timbres à date propres. Ils portaient comme texte : "LE HAVRE (SPECIAL)/SEINE INFRE". Trois types différents étaient en usage:

- Type III a : - levée horaire et une étoile à six branches posée sur deux points,
- un point entre SEINE et INFRE,
- les espaces entre les mots composant le texte sont peu importants
- Type III b : - levée horaire sans étoile,
- un point entre SEINE et INFRE,
- les espaces entre les mots composant le texte sont peu importants.
- Type III c : - sans levée horaire, mais une étoile à six branches posée sur un point,
- un trait entre SEINE et INFRE,
- le RE de INFRE est plus large que dans les types précédents,
- les espaces entre les mots composant le texte sont plus importants.

Ces trois types de timbre à date furent utilisés jusqu'au 14 octobre 1915 inclus.

Un faux timbre à date

Le timbre à date du type III a été imité par un faussaire. Il se différencie de l'original par :

1. Le diamètre est plus petit (26 au lieu de 27 mm).
2. L'œil du R de HAVRE est plus large et moins haut.
3. Les boucles du S de SPECIAL sont plus fermées.
4. Les bras du E de SPECIAL sont inégaux.
5. Les lettres RE de INFRE sont moins hautes.
6. Les chiffres 1 de l'heure et du mois sont plus rapprochés.
7. La boucle des chiffres 2 est plus fermée.
8. L'encre de l'empreinte est violette.

Les timbres à date d'après le 14 octobre 1915 (type IV)

A partir du 15 octobre 1915, jour de l'ouverture du bureau de poste belge dans "l'Hôtel Dufayel" ou "Palais des Ministres", les timbres à date du type IV étaient mis en usage. Ils portaient comme texte : "POSTE BELGE-BELGIS-CHE POST/ ST.-ADRESSE".

Il en existait deux types :

Type IV a : - apparaît à partir du 15 octobre 1915,

- levée horaire sans étoile,
- mois en chiffres arabes, séparés par l'indication du jour par un trait.

Type IV b : - n'apparaît qu'à partir de 1918,

- levée horaire avec une étoile à six branches posée sur deux points,
- mois en chiffres arabes, séparés de l'indication du jour par un trait.

Les timbres à date de fortune (type V)

Les timbres à date du type IV restèrent en usage jusqu'au 22 novembre 1918 inclus, jour de la fermeture du bureau de St-Adresse.

Le bureau resta néanmoins encore ouvert quelques jours pour le traitement du courrier gouvernemental. Il utilisa pendant cette courte période des timbres à date de fortune libellés "BELGIQUE-BELGIE" et portants les numéros 22, 23 et 24.

(à suivre...)

LES POSTES BELGES PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

(suite)

LA POSTE MILITAIRE

Le 1er août 1914, lors de la mobilisation, l'ordre de bataille de l'armée comportait 6 divisions d'armée et 1 division de cavalerie.

Chacune des 6 divisions disposait de cachets postaux (type bilingue de 1913) numérotés de 1 à 6, le n° 7 étant réservé à la division de cavalerie.

Le 2 août, le "Bureau des Postes Militaires de Centralisation n° 8" s'installa à Bruxelles (gare du Nord). Vu la situation militaire il était transféré à Anvers-Sud dès le 9 août. Fin octobre 1914, il était installé à Calais pour toute la durée de la guerre.

A partir du 3 février, le service des Postes Militaires est réorganisé.

Ci-dessous, les différentes émissions sur lesquelles on peut trouver les cachets de Ste. Adresse.

1er juin 1893 - "Fine Barbe"

Armoiries (1c à 5c), effigie de Léopold II (10c à 2 F).

Avec bandelette : "ne pas livrer le dimanche, niet bestellen op zondag".

Dessin de E. Mouchon pour l'effigie, de H. Handricks pour les armoiries et encadrements. Typographie. Gravure de Doms.

Impression de l'Atelier du Timbre à Malines en feuilles de 300 en 6 panneaux de 5 X 10. Dentelure 14. Mise hors cours le 15 octobre 1915.

1er mai 1905 - "Grosse Barbe"

Effigie de Léopold II.

Avec bandelette : "ne pas livrer le dimanche, niet bestellen op zondag".

Dessin de H. Meunier. Typographie. Gravure sur bois de M. Pellens.

Impression de l'Atelier du Timbre à Malines. Feuilles de 300 en 6 panneaux de 5 X 10. Dentelure 14. Mise hors cours le 15 octobre 1915.

1er octobre 1907 - Armoiries. Type du N° 53 (modifié)

Avec bandelette : "ne pas livrer le dimanche, niet bestellen op zondag".

Dessin de H. Hendricks. Gravure de A. Doms. Typographie. Impression de l'Atelier du Timbre à Malines en feuilles de 300 en 6 panneaux de 5 X 10.

Dentelure 14. Mise hors cours le 15 octobre 1915.

Ces timbres se distinguent aisément de ceux de l'émission de 1893 (n° 53, 55 et 56) : dans les premiers, un dessin relie les timbres à la bandelette; dans les seconds, le dessin a été supprimé.

15 avril 1912

Chiffre (1c); armoiries (2c et 5c); effigie du roi Albert (10c à 5 F).

Avec bandelette : "ne pas livrer le dimanche, niet bestellen op zondag".

Dessins et gravures sur bois de E. Pellens. Typographie. Impression de l'Atelier du Timbre à Malines en feuilles de 300 en 6 panneaux de 5 X 10, de 25 (5 X 5) pour le 5 F. Dentelure 14. Mise hors cours le 15 octobre 1915.

3 octobre 1914 - "Croix Rouge"

Monument "de Merode". Dessin de Mac Donald. Impression de Verschueren à Anvers. Lithographie. Impression de Verschueren à Anvers en feuilles de 75 en 3 panneaux de 5 X 5. Dentelure 14. Mise hors cours le 15 août 1920.

Effigie du roi Albert.

Dessin de Mac Donald. Impression de Verschueren à Anvers. Lithographie. Feuilles de 300 en 2 panneaux de 15 X 10. Dentelure 14. Mise hors cours le 15 août 1920.

1er janvier 1915 - "Croix Rouge"

Effigie du roi Albert. Grand format. Impression de Waterlow Bros & Layton, Ltd. London. Lithographie. Feuilles de 100 en 4 panneaux de 5 X 5.

Dentelure 14. Mise hors cours le 15 août 1920.

15 octobre 1915

Sujets divers et effigie du roi Albert (1c à 25c). Typographie. Impression de 4 panneaux de 10 X 10 de Waterlow Bros & Layton, Ltd. London. D. : 14 35c à 50c : vues diverses, centre noir, format moyen. Taille-douce et impression en panneaux de 10 X 10. Dentelure 14 ou 15.

1 F à 10 F : vues, scènes et effigies royales, grand format. Taille-douce. Dessin et gravure de Dessarois, Paris. Impression en pan. de 10 X 10. D. 14 ou 15. Ces timbres furent mis en cours d'abord au Havre (St-Adresse), ensuite dans toute la Belgique, progressivement à la libération en novembre 1918.

15 janvier 1918 - "Croix Rouge"

Type de l'émission du 15 octobre 1915, avec surcharge (croix et surtaxe) en rouge. Impression en feuilles de 10 X 10. Dentelure 14.

Mise hors cours le 15 août 1920.